

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

**2021 DEVE 100** - Appel à Projets PARIS SEME – Subventions en investissement (707 300€) et conventions avec 18 structures intervenant dans le secteur agricole.

## **PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le contexte actuel de crise sanitaire, sociale et climatique pose de manière accrue la question de l'approvisionnement alimentaire des villes. La relocalisation en milieu urbain et péri-urbain de la production agricole, la promotion des circuits courts articulés avec les territoires agricoles deviennent des enjeux appréciés sous un jour nouveau.

Depuis 2014, la Ville de Paris soutient le retour de l'agriculture de proximité au plus près des citoyens.

Les services rendus par l'agriculture convergent avec nombre des enjeux de la transition écologique des territoires : la lutte contre les îlots de chaleurs urbains, la contribution à la rétention des eaux pluviales, la préservation et le renforcement de la biodiversité urbaine, le recours au réemploi, le développement des circuits courts et de proximité, la création d'emplois durables pour produire, transformer et commercialiser, le développement du lien social, l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité et durable, la sensibilisation et la formation, notamment des plus jeunes à ces enjeux, la transformation du paysage urbain, etc.

C'est pour répondre à ces enjeux que la Ville de Paris a lancé en juin 2021 l'appel à projets Paris Sème visant à soutenir, au travers de subventions en investissement, les projets relevant des secteurs de la production agricole primaire, de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles ou de l'aquaculture.

Les projets éligibles au titre de l'appel à projets doivent poursuivre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Développer un outil de production local : aménagement de bâtis (serres, constructions), de supports et techniques de culture ;
- Renforcer la qualité environnementale de la production : préservation de la ressource en eau (récupération d'eau de pluie,

irrigation), aménagements en faveur de la biodiversité, mise en place de dispositifs de réemploi ou de recyclage des déchets, réduction des consommations énergétiques ;

- Promouvoir les mobilités et la logistique bas carbone : vélo cargo et autres outils de mobilité contribuant à réduire l’empreinte carbone et la pollution de l’air ;

- Renforcer les fonctions connexes pour localiser en ville l’intégralité de la filière de valorisation agricole : aménagement de lieux et d’équipements de stockage, de commercialisation, de transformation, d’accueil des publics.

Les structures éligibles relèvent de l’économie sociale et solidaire ou ont présenté un projet relevant de l’immobilier d’entreprise, conformément au règlement de l’appel à projets.

Le jury, réuni sous la présidence de Madame l’adjointe à la Maire de Paris en charge de l’alimentation durable, de l’agriculture et des circuits courts le 29 septembre 2021, a sélectionné 19 projets sur les 27 déposés, pour un montant total de 707 300 €.

Les projets, qui doivent nécessairement bénéficier majoritairement aux Parisien.nes, ont été sélectionnés sur la base des critères suivants : qualité environnementale du projet, services rendus au territoire parisien et à ses habitants, modèle économique du projet, viabilité économique et financière de la structure candidate, pertinence de la stratégie de développement de la structure candidate et contribution du projet au développement économique de Paris et à l’innovation.

Il vous est donc proposé un soutien en investissement aux projets suivants :

## BRASSERIE ASSOCIATIVE DES REGARDS

La Brasserie Associative des Regards est une association dont l’objectif est de recréer le lien entre les citoyens et la production agricole. Le projet consiste à aménager deux houblonnières agroforestières multi-productives et pédagogiques au Parc de la Villette (75019), espace sur lequel le projet est lauréat Parisculteurs 4, et au jardin des petites rigoles (75020) afin d’alimenter la brasserie qu’elle exploite dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. La culture du houblon en agriculture urbaine participe à la production de matières premières locales pour la brasserie mais est également vecteur de pédagogie et de lien social. Le projet permettra également la distribution aux Parisien.nes en circuit ultra court de produits issus de la culture locale de houblon.

Je vous propose d’attribuer une subvention d’investissement de 2 800 euros à cette structure, et de m’autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## CELESTE

Céleste est une association dont le projet consiste à réaliser l'aménagement d'une pépinière de quartier au sein du square Louis Lumière (75020). Le projet comporte notamment un poulailler participatif et une plateforme de compostage avec pour objectif de travailler en agriculture urbaine autour du recyclage des produits résiduels urbains. Ce projet permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits issus de la culture locale de plants et d'agir pour la sensibilisation et la formation des habitants.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 13 400 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## CROQUE TA VILLE

Croque ta ville est une association dont le projet, intitulé Le lopin, a été lauréat Parisculteurs 4 sur le site de l'École des métiers de la gastronomie (75019). Ce projet permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits frais et transformés, issus du potager cultivé selon les principes de l'agroécologie par les élèves de l'établissement de formation. Il permettra de sensibiliser les acteurs urbains à la transition écologique alimentaire par la promotion et la réalisation de potagers en milieu urbain, l'apprentissage culinaire et la transformation alimentaire. En ce sens, il s'inscrit dans une logique de filière en mettant en synergie l'outil de production et les acteurs de la transformation.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 15 900 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## SUZANNE

Cette entreprise agricole, dépendante de la société culture en ville développe deux projets à Paris.

- l'un vise à créer une ferme urbaine productive et pédagogique sur le toit de la médiathèque Françoise Sagan (75010). Ce projet permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits frais issus de la ferme et s'adressera en premier lieu aux habitants du quartier et aux usagers de la médiathèque, au travers de sa capacité à accueillir du public pour des événements, ateliers, visites, formations. Ce projet témoigne d'une forte ambition en matière environnementale et nécessite un investissement important pour la construction d'une serre en toiture, permettant l'accueil du

public ainsi que le conditionnement, la transformation, le stockage et la vente des productions de la ferme urbaine.

- l'autre vise à soutenir la réalisation des aménagements nécessaires à l'accueil du public sur une ferme urbaine, installée, dans le cadre des appels à projets Parisculteurs, sur deux toitures d'équipements sportifs dépendant du parc municipal Suzanne Lenglen (75015) et exploitée depuis 2020. Il s'agit d'une ferme urbaine totalement issue de l'économie circulaire et biosourcée dont l'activité repose sur la vente, auprès d'un public de proximité, riverains, salariés, restaurateurs, des produits agricoles qu'elle cultive dans des pratiques agro écologiques respectueuses de l'environnement ainsi que de la vente de services connexes (visites guidées, formations, animations, conférences...).

Je vous propose d'attribuer à cette structure une subvention d'investissement de 78 900 euros pour le projet sur le toit de la Médiathèque Sagan, une subvention d'investissement de 15 100 euros et de m'autoriser à signer avec elle les conventions dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## CULTURES EN VILLE

Le projet Sylvia porté par cette entreprise consiste à créer une agroforêt comestible en transformant une friche urbaine en lieu de production, transformation, vente, formation, animation et sensibilisation, sur le site du Campus Jourdan de l'ENS (75014) pour lequel elle a été lauréate de l'appel à projets Parisculteurs 4. Ce projet original porte des ambitions productives, participatives et environnementales fortes. Il prévoit une production agricole, notamment de fruits à coques, qui pourra être valorisée et transformée dans le respect de circuits ultra courts de proximité, mais également des activités tournées vers l'accueil du public et les habitants et étudiants en particulier.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 34 000 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

Ainsi, il est proposé d'attribuer une subvention d'investissement totale de 128 000 euros à la SARL Cultures en Ville et sa filiale la SAS Suzanne.

## URBAGRI

Le projet porté par cette entreprise vise à créer, sur un espace total de près de 3 hectares, un écosystème agri-viticole autour de l'économie circulaire à travers un vignoble en polyculture, une forêt comestible (champignons, fruitiers, fleurs sauvages et bacs de culture) et un jardin en toiture, sur le site de l'hippodrome de Vincennes (75012).

Il s'agit d'un projet ambitieux, issu de l'appel à projets Parisculteurs saison 2, qui offrira une production agricole distribuée en circuit ultra court auprès des restaurants du site et des Parisiens, en limitant les impacts sur l'environnement et en développant des pratiques de culture respectueuses de l'environnement. Le projet favorise également le lien social par l'organisation d'ateliers pédagogiques en faveur du développement durable, de la biologie végétale et animale et de l'alimentation.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 56 500 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## VERGERS URBAINS

Vergers Urbains est une association très présente sur Paris dans les secteurs de l'agriculture urbaine et de la végétalisation de la ville. Le projet consiste à améliorer l'aménagement du Jardin des Traverses sur le site de la Petite ceinture (75018) pour lequel un collectif dans lequel figure Vergers Urbains a été désigné lauréat Parisculteurs de la saison 3. Le projet prévu vise à constituer un lieu de production, transformation, distribution, consommation et formation sur les enjeux de biodiversité, d'agriculture urbaine et d'alimentation. Il sera un espace ressource dans la mise en commun des savoirs, la création d'activités et la coopération entre les habitants et les acteurs locaux. Il permettra d'animer et d'ouvrir au public un nouveau tronçon de la petite ceinture de plus de 800 mètres de long dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 42 500 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## RIC RAC

Le projet porté par cette association a pour objet la réalisation d'une serre de production, d'un poulailler et d'un verger, via la valorisation et le réemploi de matériaux, sur le site de Métropole 19 (75019) de la RIVP pour lequel il a été lauréat de l'appel à projets Parisculteurs Saison 4. Ce projet permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits issus d'un nouveau site d'agriculture urbaine mais également le renforcement des actions de végétalisation de l'association dans le quartier.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 20 000 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

#### GREEN'ELLE

Le projet porté par cette entreprise consiste à créer sur 3 000 m<sup>2</sup> une ferme aquaponique sur le site des anciens réservoirs d'eau non potable d'Eau de Paris. Ce projet innovant et très ambitieux redonnera une utilité à cette ancienne infrastructure aujourd'hui dépourvue de fonctions, tout en respectant l'environnement et le bien-être animal. Il sera créateur d'emploi et permettra la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de produits issus de l'aquaculture ainsi que du maraîchage.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 269 600 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

#### LA SAUGE

Le projet porté par l'association La Sauge consiste à lancer une nouvelle dynamique sur la Prairie du Canal à Bobigny (93), première ferme urbaine de La Sauge installée depuis 2017, l'une des plus anciennes d'Ile-de-France. Elle prévoit de renforcer les outils de production de la pépinière participative de la ferme, le système d'autoproduction pour les Parisiennes et les Parisiens et la Recherche et Développement en fertilisants naturels. Ce projet, déjà bien implanté dans son territoire, bénéficie majoritairement, par son attractivité, aux Parisien.ne.s, usagers majoritaires des activités bénévoles, événements culturels et des ventes de produits. La Sauge collabore en outre avec 12 points de vente à Paris et de nouvelles implantations de points de vente intramuros sont à l'étude.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 30 200 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

#### LE PAYSAN URBAIN GRAND PARIS

Cette entreprise, déjà exploitante de la ferme Charonne installée sur le toit du réservoir d'eau non potable d'Eau de Paris (75020), porte l'ambition d'augmenter les capacités productives en fleurs et plantes médicinales de ce site et de renforcer la valeur environnementale de la production par l'achat de fonds sub-irrigants (économie d'eau) et l'installation de panneaux photovoltaïques. La ferme de Charonne, par la diversité de ses activités, permet de montrer les services rendus à la Ville par l'agriculture urbaine (production agricole, emploi, biodiversité,

activités éducatives et participatives), en étant très largement ouverte aux publics parisiens et très facilement accessible. Elle propose également des produits encore largement méconnus dans l'alimentation des Parisiens (micropousses, fleurs comestibles). Les investissements projetés par cette entreprise vont ainsi permettre de consolider les capacités productives de cette exploitation située à Paris et de renforcer ses performances environnementales.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 27 900 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

### LES FOURMIS QUI JARDINENT

Le projet porté par cette association consiste à installer une serre sur le site de la Ferme Dunois (75013), ferme urbaine maraîchère et pédagogique installée sur le toit d'une école via Parisculteurs saison 3, afin de produire des plants dans le cadre d'un projet de pépinière de quartier. Ce projet, dont un des objectifs est de soutenir l'agriculture urbaine en tant que voie professionnelle, permet la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de proximité de produits issus de la ferme urbaine et participe activement à la transition écologique et la résilience de la ville dans un quartier dense en logements sociaux. La serre permettra d'accompagner une nouvelle phase de développement de ce projet récemment implanté.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 23 200 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

### PLEIN AIR

Le projet porté par cette association vise à développer un projet d'école de floriculture responsable au sein de de la ferme florale existante sise sur le site du réservoir de Belleville (75020) qui produit et distribue depuis 2018, aux Parisiens.nes et/ou aux fleuristes du quartier en circuit ultra court de proximité, des fleurs se saison. Ce projet de développement nécessite un investissement en termes de serre, d'outils et de matériel.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 13 600 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

### URBANESCENCE

Cette association a développé, sur le tronçon de la Petite Ceinture (75013) et dans le cadre des appels à projets Parisculteurs, le projet

13'Infuz, projet de production et de confection de tisanes locales sans intrants et cultivées à la main, mais également lieu d'accueil et de sensibilisation à la biodiversité urbaine et à la transition écologique des territoires. Le projet de développement porté par cette association consiste à réaliser des aménagements nécessaires à l'accueil du public sur ce site et de renforcer ses capacités logistiques bas carbone.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 9 700 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## FERME FLORALE URBAINE

Cette entreprise a installé, sur les toits terrasses de l'hôpital Robert Debré de l'APHP (75019), un projet de ferme florale dans le cadre des appels à projets Parisculteurs et projette une nouvelle exploitation au Parc des Lilas de Vitry sur Seine (94). Le projet porté par cette entreprise a pour objectif de développer une activité de pépinière sur ces sites pour faciliter les semis, d'augmenter ses capacités de livraison à vélo, notamment vers Paris, d'améliorer les conditions de travail pour ses salariés ainsi que ses capacités de stockage. Ce projet est favorable à la relocalisation d'une production florale responsable dans et à proximité de Paris et distribuée en circuits ultra courts. Il permettra en outre d'augmenter les capacités de production et de distribution de l'entreprise et ainsi de consolider une activité très dépendante des saisons.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 7 400 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## PEPINS PRODUCTION

Le projet porté par cette association, qui installe et exploite des pépinières urbaines dans Paris, consiste à optimiser ses processus de production et opérer un changement d'échelle qui nécessite la réalisation d'études, l'acquisition de matériels et de logiciels informatiques. Les projets portés par cette association permettent la distribution, en circuit ultra court, de plantes issues de plusieurs pépinières urbaines dédiées au réemploi des plantes aux Parisiens, mais également aux agriculteurs urbains du territoire parisien. Les investissements projetés permettront de renforcer l'activité de l'association, d'optimiser la traçabilité de ses productions et l'efficacité de ses circuits logistiques de collecte et de distribution des plantes.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 16 700 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## QUARTIER MARAICHER

Cette association exploite plusieurs sites d'agriculture urbaine dans Paris, dans les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements, issus des appels à projets Parisculteurs. Le projet de développement qu'elle propose consiste à compléter les équipements de production des différents sites, actuels et futurs, afin d'améliorer les conditions de cultures, accompagner une augmentation, une montée en qualité et une diversification de ses productions maraîchères distribuées dans le cadre de circuits ultra courts.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 9 900 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

## VENI VERDI

L'association Veni Verdi est bien implantée à Paris où elle mène des activités autour de l'agriculture urbaine, notamment auprès des publics scolaires. Le projet porté par cette association consiste à construire des composteurs, des séchoirs solaires et à acquérir un vélo cargo pour optimiser la production, la valorisation des déchets et la transformation des récoltes sur les sites existants de l'association, issus notamment des appels à projets Parisculteurs, le collège Pailleron (75019) et le conservatoire Bizet (75020). Ces investissements vont permettre la distribution aux Parisiens.nes en circuit ultra court de proximité de produits maraîchers issus de plusieurs sites de production et permettre à l'association de renforcer ses activités en améliorant l'exploitation de ses sites existants et en investissant de nouveaux sites dans le futur.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'investissement de 20 000 euros à cette structure, et de m'autoriser à signer avec elle la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de  
Paris